

Présidence

Service des affaires institutionnelles et juridiques

Perpignan, le 10 janvier 2023

Décision n° 2023-003 du 10 janvier 2023 portant composition du Comité Électoral Consultatif de l'Université de Perpignan

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.719-3;

Vu les statuts de l'université de Perpignan, notamment son article 44;

Vu la décision n° 2020-058 du 22 octobre 2020 proclamant les résultats du scrutin du 20 octobre 2020 organisé pour l'élection des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux ; Vu la décision n°2021-090 du 14 décembre 2021 portant sur la composition du comité électoral

consultatif de l'Université de Perpignan Via Domitia ; Vu les désignations effectuées par les listes représentées au Conseil d'Administration de l'Université de Perpignan,

DECIDE

Article 1- Le comité électoral consultatif chargé d'assister le président dans l'organisation de l'ensemble des opérations électorales est constitué comme suit :

- Le Président ou son représentant
- > Le directeur général des services ou son représentant

Membres représentant le personnel enseignant :

- Mme Nathalie SOLOMON, liste « Ensemble et autrement pour l'UPVD »
- M. Christophe BELIN, liste « UESR : une Université Engagée, Solidaire, Responsable »

Membres représentant le personnel BIATSS :

- M. Alexandre VIVIER-MERLE, liste « CGT FERC SUP »
- > Mme Isabelle OLIVE, liste « SNPTES UPVD DEMAIN »

Membres représentant les usagers :

- M Ronny GUEGUEN, liste « FRR Formation Recherche Rayonnement »
- M. Alexandre Ortiz-Bodiou , liste « UNI : une ambition pour l'UPVD »
- M. Abdoul-Razak MOUSSA TANKARI, liste « Connexion des étudiant-e-s pour l'UPVD/REVU »

Un Représentant du recteur de l'académie.

Article 2- La décision susvisée du 14 décembre 2021 est abrogée.

Article 3- La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste de diffusion <admin-info> et sur le site internet de l'université.

ésident de l'université,

van AUGUET

Univ

de Perpignar

Via Domitia

www.univ-perp.fr tél.: +33 (0) 4 68 66 20 00 fax: +33 (0) 4 68 66 20 19 Université de Perpignan Via Domi 52 avenue Paul Alduy 66860 Perpignan Cedex 9

1/1